

## Retraites : nous restons déterminés

En ce début d'année 2020, nous vous présentons nos meilleurs vœux en vous souhaitant une bonne santé pour vous, vos familles et ceux qui vous sont chers. Nous formulons aussi le vœu de faire entendre raison au gouvernement afin qu'il abandonne son projet de réforme des retraites. Nous ne rêvons pas, et comme vous le savez, la fin de l'année 2019 sur le plan social et économique n'aura pas été facile, et ce à cause d'un gouvernement qui s'entête avec ce projet. Malgré la réussite des manifestations et des grèves du mois de décembre, il le veut et continue à vouloir l'imposer. Il a demandé une trêve pendant la période des fêtes, sans rien vouloir concéder : une drôle de conception du dialogue social ! Quoi qu'il en soit, les métallos l'ont observée, tout en restant déterminés et prêts à engager un nouveau rapport de force en ce début d'année face à une réforme que nous estimons injuste.

Un petit rappel : après la mobilisation du 5 décembre qui a vu plus d'un million de personnes défiler partout en France, le Premier ministre a présenté le 11 décembre, devant le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), son projet de réforme des retraites. Suite à ces annonces, FO a vu ses craintes se confirmer et cela ne fait que renforcer notre détermination à combattre ce projet. A l'injustice du projet viennent s'ajouter les mensonges de l'exécutif. Qu'on en juge : le Premier ministre annonce que les générations nées avant 1975 ne seraient pas concernées par le nouveau système ; comment peut-il le soutenir alors qu'il veut instaurer un âge pivot à 64 ans, avec une entrée en vigueur progressive dès 2022 ?

C'est d'ailleurs contradictoire avec certaines déclarations du président de la République qui expliquait le 25 avril : *"tant qu'on n'a pas réglé le problème du chômage dans notre pays, franchement ce serait assez hypocrite de décaler l'âge légal. Je veux dire, quand aujourd'hui on est peu qualifié, quand on vit dans une région qui est en difficulté industrielle, quand on est soi-même en difficulté, qu'on a une carrière fracturée, bon courage pour arriver à 62 ans ! C'est ça la réalité de notre pays ! Et alors on va dire non ! non ! Faut maintenant aller à 64 ans ! Vous ne savez déjà plus comment faire après 55 ans ! Les gens vous disent, les emplois, ce n'est plus bon pour vous ! C'est ça la réalité ! C'est*

*le combat qu'on mène ! On doit d'abord gagner ce combat avant d'expliquer aux gens, mes bons amis, travaillez plus longtemps ! C'est le délai légal ! Ça serait hypocrite".* Entre le discours et la réalité, il y a toujours les mensonges de l'exécutif. Une chose est sûre, il faut régler le fléau du chômage.

Face aux succès des manifestations, le gouvernement a commencé de reculer en voulant appliquer sa réforme, non plus aux générations nées en 1963, mais à celles nées en 1975. Mais pour FO, aucune génération ne doit être sacrifiée. Il a également promis une règle d'or afin que la future valeur du point ne puisse pas baisser, mais sans en donner la règle. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'a pas rassuré, bien au contraire ; il a obtenu l'unité d'action la plus large possible avec la présence de toutes les organisations syndicales lors de la manifestation du 17 décembre et à nouveau plus d'un million de personnes dans les rues.

Après le succès de cette journée, le Premier ministre a reçu les partenaires sociaux le 18 décembre en réunions bilatérales, et le 19 en multilatérale. Il maintient sa volonté d'imposer un régime par points, avec un projet de loi sans doute d'ores et déjà écrit puisqu'il doit être transmis au Conseil d'Etat pour une présentation en Conseil des ministres dès le 22 janvier. Il a confirmé la mise en place d'un âge d'équilibre à 64 ans dès 2022. Il n'y a donc aucune évolution et, apparemment, les seuls points de discussion concernent : la pénibilité, les aménagements des fins de carrière et de retraite progressive, et l'emploi des seniors.

Nous restons déterminés et le projet actuel doit être abandonné. Pour toutes ces raisons, FO appelle à une nouvelle mobilisation interprofessionnelle le 9 janvier.



Organe officiel de la  
Fédération confédérée FO  
de la Métallurgie

Directeur de la publication :  
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP : 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :  
01 53 94 54 00  
contact@fo-metiaux.fr